

RECETTES UTILES

Cette poudre, finement reconstituante, remplace avantageusement les jus et extraits qui ne peuvent contenir, quelque bien préparés qu'ils soient, les parties les plus nutritives de la viande. C'est-à-dire la fibre musculaire et les albuminates qui sont insolubles dans l'eau.

Les matières minérales et organiques qui composent ces préparations liquides sont plutôt des agents digestifs que réparateurs.

1928 JUIN

| | LEV. | COU. | FEV. | CO. |
|--|------|------|-------|-------|
| N 22 S. Raubin, évêque et confesseur | 4 05 | 7 46 | 9 16 | 11 38 |
| S 23 Ste Agrippine, vierge, martyre | 4 05 | 7 46 | 10 26 | MAT. |
| D 24 IV Pent. NAT. DE S. JEAN-BAPT. | 4 06 | 7 46 | 11 33 | 0 00 |
| L 25 S. Prosper, conf. et doct. | 4 06 | 7 47 | 8 38 | 0 23 |
| M 26 SS. Jean et Paul, frères, martyrs | 4 06 | 7 47 | 1 41 | 0 38 |
| M 27 S. Adolphe, évêque et conf. | 4 07 | 7 48 | 2 44 | 0 56 |
| J 28 S. Irénée, évêque et martyr | 4 07 | 7 47 | 3 47 | 1 13 |

Lait d'amandes.— Cette émulsion ramène le lait, après la sécheresse, procure du sommeil aux malades et augmente la sécrétion des urines. Faites tremper dans l'eau froide, pendant quelques heures, 30 grammes d'amandes douces, puis déposez-les dans leurs enveloppes. Vers les amandes enséchées dans un mortier avec 30 grammes de sucre et vous ajoutez de l'eau peu à peu en agitant constamment. Le liquide prend une couleur blanche de lait; on le passe à travers un linge blanc et on aromatise avec un peu d'eau de fleurs d'orange.

(à suivre)

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

COOPERATION

Nos Agronomes en assemblée générale étudient la coopération

Au cours de l'assemblée générale, qu'ils ont tenue à Québec, vendredi, le 15 juin courant, les Agronomes de la Province de Québec ont fait de la Coopération leur principal sujet d'étude.

M. J.-Arthur Pâquet, président du Conseil Exécutif de la Coopérative Fédérée de Québec, fut l'un des principaux orateurs qui furent appelés à leur adresser la parole. Nous croyons que les lecteurs du Bulletin de la Ferme ne peuvent qu'être intéressés par la lecture du discours de M. Pâquet, dans lequel ils trouveront un exposé très net de ce qu'est la coopération, de ce qu'on doit en attendre et du rôle qu'a joué la Coopérative Fédérée comme organisme coopératif depuis sa fondation.

Messieurs,

Il n'y a peut-être pas de question qui, plus que la coopération, soit l'objet d'autant d'appréciations différentes. Tout le monde prétend savoir ce qu'elle est et chacun croit en connaître les secrets et les problèmes si complexes soient-ils.

Les opinions sont si nombreuses et si variées que toutes les surprises possibles sont réservées à ceux qui veulent en faire une étude quelque peu approfondie. Si, dans ces multiples manières de voir, on découvre beaucoup de bonnes choses, on ne manque pas aussi de se buter à une foule de contradictions dont la portée atteint des proportions telles, que les idées que les cultivateurs se font de la coopération en sont complètement faussées et que la pratique de celle-ci en est rendue fort difficile.

La coopération, pour beaucoup, suscite l'idée d'une organisation qui doit vendre à des prix plus élevés que ne peut le faire le commerce ordinaire. Elle ne remplirait pas sa mission, prétendent certains, si elle ne parvenait pas à vendre le beurre, le fromage, les œufs, ou tout autre produit agricole, plus cher que ce que l'on peut obtenir sur les autres marchés. Et que d'autres idées semblables ne voyons-nous pas prêchées un peu partout dans nos campagnes et même dans certains milieux où l'on s'attendait à voir beaucoup mieux.

Je reconnais que beaucoup de ces idées ont été répandues grâce à la contradiction apparente qui existe entre certaines théories et certaines pratiques. Mais il y a tant et tant de facteurs qui entrent en ligne de compte dans ce problème, qu'à moins d'être parfaitement au courant des conditions multiples qui naissent à tout moment, on n'est guère en mesure de discerner la portée de tel facteur en comparaison avec tel autre, et que l'on peut difficilement faire la part de chaque chose. Trop souvent, on attribue à une cause ce qui, en définitive, aurait dû être rattaché à telle autre cause.

Je dois dire que nous constatons avec plaisir que nos Agronomes se montrent de plus en plus intéressés aux questions de coopération et que leur concours constitue, pour la Coopérative Fédérée, une assistance dont nous ne sous-estimons certainement pas la valeur. C'est avec plaisir que nous profitons aujourd'hui de l'occasion qui nous est fournie pour leur dire un mot de la coopération et de la Coopérative Fédérée tout particulièrement.

Je ne prendrai que fort peu de votre temps précieux, tout juste ce qu'il faut pour vous exposer quelques aperçus sur le travail que nous poursuivons à la Coopérative dans l'intérêt de ceux pour qui, vous aussi, vous travaillez.

Vous connaissez tous, pour l'avoir constaté vous-même, ou du moins pour l'avoir entendu dire, la nature des opérations que poursuit la Coopérative dans notre Province. Je ne m'étendrai donc pas longuement pour vous démontrer les avantages de la coopération, vous en êtes déjà convaincus. Je me contenterai de vous mentionner certains exemples qui illustreront bien, je crois, ce que la Coopérative a pu faire pour nos cultivateurs.

Le cas du beurre et du fromage vous est connu. Les produits laitiers de notre Province jouissaient, il y a quelques années encore, d'une réputation qui n'avait rien d'enviable. Nos produits faisaient, sur les grands marchés du monde, sur le marché anglais en particulier, très piètre figure, et le commerce, profitant de cet état de choses payait, même pour nos produits de bonne qualité, des prix qui se comparaient très défavorablement avec ceux des autres provinces du Canada. Le beurre et le fromage de Québec n'étaient connus que comme produits de valeur tout à fait inférieure.

Si ces produits rivalisent maintenant avec ce qu'il y a de mieux, il n'y a pas de doute que ceci est attribuable au travail qu'a fait la Coopérative Fédérée, aidée de toute façon par les ministères provincial et fédéral d'agriculture. C'est à la Coopérative qu'est attribuable,

pour la plus large part, le magnifique changement que nous avons constaté dans la préparation et la vente de notre production laitière. Nos produits supportent avantageusement la comparaison avec ceux des autres pays, et les prix qu'on en reçoit s'améliorent considérablement d'année en année.

La Coopérative n'a pas limité son travail à trouver de meilleurs marchés pour nos produits; elle s'est aussi efforcée de porter nos cultivateurs et nos fabricants à améliorer leurs méthodes de production et de fabrication. Elle tient à la disposition des uns et des autres des hommes qui voient à donner les instructions qui leur permettront de produire un article répondant à la demande et aux exigences de nos grands marchés et je ne crois pas vanter plus qu'il ne faut la Coopérative en disant qu'elle a fait un travail aussi profitable qu'utile dans ce sens. Le fait que son système de classification ait été copié par le Gouvernement fédéral et que ce dernier ait basé certaines de ses lois sur ce que pratiquait la Coopérative, prouve amplement ce que j'avance.

Quoique le but que poursuit la Coopérative ne consiste pas tant à payer plus cher que ce que paie le commerce qu'à forcer ce dernier à maintenir plus élevé son niveau de prix, il nous fait plaisir de constater qu'elle a payé, par le passé, des prix qui, en moyenne, étaient sensiblement plus élevés que ceux du gros commerce de Montréal.

La même chose a été constatée dans les autres départements de la Coopérative et dans des proportions qui permettent de mieux faire ressortir les résultats obtenus.

Prenez le cas des producteurs de bluets du Lac St-Jean. Tous ceux qui ont pu constater le travail fait dans cette région, s'accordent à dire qu'une rénovation complète dans ce commerce a été obtenue grâce à la Coopérative Fédérée. Elle a introduit la classification des bluets et les prix ont monté et monté tant, que l'automne dernier, on payait de 40 à 150 pour cent de plus que ce que l'on pouvait obtenir avant que l'on ne s'intéresse à cette question. De nouveaux marchés ont été ouverts et de nouveaux acheteurs ont été approchés. On estime, à l'heure actuelle, que nous disposons de débouchés suffisants pour placer toute la production de cette année.

Les pêcheurs de la Gaspésie, eux aussi, ont pu profiter des nombreux avantages de la Coopération. Les neufs coopératives locales que nous avons là-bas ont fait, malgré tous les désavantages qu'elles ont dû subir dans les débuts, un bien que Mgr Ross, évêque de Gaspé, décrit comme étant inappréciable. Les prix ont monté dans des proportions de 20, 30, 50 et voire même de 100 pour cent. Les meilleurs marchés du Canada et des Etats-Unis sont mis à leur disposition et, alors qu'il y a quelques années à peine on considérait que le saumon vendu à 6, 7 et 8 sous la livre était bien vendu, on reçoit aujourd'hui en moyenne tout près de 14 sous la livre. Nous en avons vendu à 75 sous la livre ce printemps. L'huile de foie de morue, qui ne se vendait qu'à 15 et 20 sous le gallon, rapporte maintenant sans difficulté de 70 à 80 sous le gallon. Et il en est de même pour chacun des autres produits provenant de la pêche.

Mais il y a un travail considérable à faire au milieu de nos pêcheurs avant que nous puissions en faire de véritables coopérateurs. Trop de liens et d'obligations financières les rattachent à leurs anciens patrons; mais les progrès considérables que nous avons faits au cours des dernières années nous démontrent que nos efforts ne manquent pas d'être reconnus, même par ceux qui sont dans l'impossibilité immédiate de nous encourager.

Le comté de Charlevoix, fameux pour sa production des dindes, nous donne aussi un magnifique exemple de coopération dans la vente des dindons et des volailles.

Depuis quelques années que la Coopérative s'occupe de cette question, nous avons vu les prix s'élever et monter à des niveaux de plus en plus satisfaisants pour les éleveurs et les producteurs.

M. Langevin, agronome du comté de Charlevoix, me fournit, à ce sujet, des prix et des chiffres qui ne manquent pas d'éloquence et que je vous donne à commenter et à méditer.

La Coopérative retournait aux éleveurs les prix suivants ces prix sont nets, les frais de manipulation et de vente ayant été déduits:

| Année | No 1 | 0.38c | Année | Choix | 0.40c | Année | Choix | 0.43c |
|-------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 1925 | No 2 | 0.35c | | No 1 | 0.38c | | No 1 | 0.41c |
| | No 3 | 0.32c | | No 2 | 0.35c | | No 2 | 0.39c |

Le commerce payait en moyenne, en 1925, 0.35c; en 1926, 0.39c; et en 1927, 0.35c.

Les prix que l'on pouvait obtenir avant l'organisation de la vente en coopération allaient de 20 à 35 sous la livre et il ne faut pas oublier que ce dernier prix n'était payé que pendant la guerre, alors que nous avons vu les produits agricoles se vendre à des prix très élevés. En 1924, le prix moyen était de 24 sous et dès 1925 le commerce, sous la pression de l'influence qu'exerçait la coopération pour la première fois, montait ces prix d'un coup à 0.35 sous.

(Suite à la page 494)

NOTES

La sombre
L'astre du
L'hôte de
Tout est
C'est la
Planant
Le Canada
Pour son
En ce mo
Ah! redis
Du déco
Nouveaux
Mourure
En défen

Avant le mariage
mots: "Est-ce toi, mon
ment à lui en criant:

C'est le cultivateur
le cultivateur. C'est
d'abandonner une terr
famille, tandis que son

Avant de répéter
du voisin, on devrait
véridiques, la charité
C'est surprenant
les commérages de vill
elle n'en a pas de véric

L'immodestie des
rien de bon. Le pagan
désespéré pour repren
lent bien amicalement

N'ayez pas honte
qui ont pu être de dig
admirables. Les petit
et à la mode du diable

Sous le haut pa
huitième salon de la M
la responsabilité exclu
d'outillage agricole, s
de Versailles, du 19 av

Comme les salon
machines, appareils et
viticole, horticole ou f
Une foire nationa
tion.

Le Patriote, orga
et publié chaque ann
et lu que des seuls Qu
des primeurs que le p
le citadin.

Avec la bienveil
docteur Juies Dorion
Premier ministre ad

Les collèges d'ag
truction agricole de l
solutionner bien des p
les jours des problème
peut résoudre.

Autrefois le cita
place, moi, je ferais c

On paraît réali
celui qui connaît le m
nement pas plus prod
tants des villes.

Comme conclus
Petit Patriote et cer
Fouille-Partout au s
campagne pour venir
premier magasin qui
que de bras—au pr
au premier patron qu
servante dans une fa
Jeunes filles! res
gardez les bonnes co
votre; gardez vos mœu
votre cœur pur, vou
heur.